

Anny DESSOY
L'équipe municipale

Evénements :

- Samedi 26 septembre 2009
Théâtre à Ormes
- Samedi 3 octobre 2009
Théâtre à Les Mesneux
- Restaurant d'un soir :
Le 17 octobre 2009 à 20H.

Au sommaire :

Le mot du Maire	1
La décharge	1
Comptes rendu du Conseil Municipal	2-3
Palmarès des Maisons fleuries	4
Rentrée scolaire	5
ASC Tennis	5
Grippe A	5
C.L.E.F.	6
A4 –Contournement	7
Evénements récents	7
Citadelle d'Elodie	8
Evénements à venir	8
Etat civil	8

Le mot du Maire.

Les vacances sont terminées et nous retrouvons toutes et tous les préoccupations que la trêve estivale nous avait fait oublier.

Mais si nos activités respectives se déroulent pour la plupart d'entre nous à l'extérieur du village et ne nous permettent pas toujours de nous impliquer de façon active dans la vie de notre commune, nous sommes pourtant tous acteurs et décideurs de la qualité de vie de notre environnement quotidien.

Aussi profitez de la rentrée pour rejoindre les différentes associations de la commune, pour participer aux différentes manifestations organisées dans le village et pour nous aider à rendre notre cadre de vie encore plus accueillant et agréable à vivre.

Anny DESSOY

La décharge de Pargny = c'est fini !

La décharge actuelle située sur la commune de Pargny Lès Reims a fermé ses portes le 30 juin dernier, mais la Société SITA DECTRA avait fait une demande d'extension du centre de stockage des déchets sur une superficie de 14 hectares.

Suite à l'enquête publique et au rapport du commissaire enquêteur remis au Préfet, le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et technologiques) avait émis un avis défavorable à cette demande, mais la décision finale revenait à Monsieur le Préfet.

Enfin, le 31 août le Préfet rendait son avis de « refus d'autorisation d'exploiter par la Société SITA DECTRA sur la commune de Pargny Lès Reims ».

Par un autre avis, pris le même jour, le Préfet « autorise la Société ONYX EST à exploiter sur le site de Beine Nauroy ».

Cette décision est très importante pour la qualité de vie dans notre commune et résulte de la forte mobilisation d'associations et d'élus.

Compte rendu de la séance du conseil municipal de juillet.

MAIRIE DE LES MESNEUX

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUILLET 2009**

1 - AMENAGEMENT SECURITAIRE DES ENTREES DE VILLE :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Maître d'œuvre la Société EGIS AMENAGEMENT a préparé les dossiers d'Avant Projet destiné à être joints à la demande de Subvention auprès du Conseil Général. Cette demande sera envoyée dans le courant de la semaine après signature et vérification de notre conseiller général M. Michel CAQUOT. Les travaux pourraient démarrer début 2010 avec un phasage sur trois ans. Le montant global du projet estimé par le maître d'œuvre est d'environ 2150 000 €.

2 - VENTE DES TERRAINS COMMUNAUX :

Le Conseil Municipal a décidé d'étendre la publicité à d'autres notaires et éventuellement à certaines agences.

3- MODIFICATION DU REGLEMENT DE LOTISSEMENT « LE CHAMP PEPIERRE » (LA BOUVELETTE 2)

Un règlement spécifique de lotissement demeure en vigueur « au champ Pepierre » qui ne permettait pas l'implantation des constructions légères en limite séparative contrairement au P.O.S.

Cet article du règlement doit donc être modifié. Cette modification n'est possible qu'avec l'accord des propriétaires des parcelles. Une demande a été faite dans ce sens auprès du lotisseur, la SCP Arnaud DUPONT qui doit procéder rapidement à ce changement afin que des abris de jardin, en particulier, puissent être implantés en limite de propriété.

4 - PROJET DE REGROUPEMENT SCOLAIRE CONCENTRE :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la réflexion menée par le groupe de travail autour de l'avenir des écoles, arrive à son terme.

Ce groupe de travail, composé d'élus des six communes concernées, présentera après la rentrée scolaire, le fruit de son travail à la C.C.C.V. qui a la compétence en matière de construction scolaire, ainsi qu'aux différents conseils municipaux et enseignants, afin d'engager des discussions sur ce dossier.

5 - QUESTIONS DIVERSES :

- Organisation du barbecue du 14 Juillet.
- La structure de jeux pour enfants a été installée au terrain communal.

Associations :

Comité des Fêtes :

Président : Christian BINET 03 26 86 44 71.

Bibliothèque : Claude HUART, Francine DUPRIEZ, Nicole DONDELINGER.

Ouverte le mercredi de 16h30 à 19h00.

Le Cirque : de 6 à 9ans, le mercredi de 13h45 à 14h45.

de 9 à 14 ans, mercredi de 15h à 16h00.

Contact : David LELONG - 06 87 74 58 85

Cours de STEP : jeudi de 20h30 à 21h30;

Contact : Anny DESSOY—2, rue des lorraines—03 26 36 01 98

Compte rendu de la séance du conseil municipal de septembre.

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2009

1 - STATIONNEMENT DES GENS DU VOYAGE :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du problème rencontré cet été par la demande insistante de gens du voyage de vouloir s'installer sur un terrain communal. Elle a pris contact avec les services de la Préfecture afin de prendre un arrêté « interdisant le stationnement sur la commune aux gens du voyage ». Un arrêté n'est pas envisageable car les communes de moins de 5000 habitants n'ont aucune obligation d'accueil mais pourtant des groupes de nomades s'installent ou veulent s'installer souvent de force sur les espaces libres privés ou publics...

2 - PERSONNEL COMMUNAL / SERVICES TECHNIQUES :

La charge de travail du personnel technique est de plus en plus importante dans notre commune et nous ne bénéficions plus de contrat aidé.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de prolonger le contrat de M. GAUTHIER Pierre, électricien de formation et employé saisonnier de la commune depuis le 1^{er} Juillet, jusqu'au 31/12/2009.

D'autre part, Mme LENFANT Muriel, agent d'entretien communal à 26 H 15, a adressé un courrier à Mme le Maire demandant la réduction de son temps de travail à 17 h 30 à compter du 1^{er} Janvier 2010.

3 - CONTOURNEMENT SUD AUTOROUTE A4 BIS :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande formulée lors d'une réunion publique avec la SANEF relative au maintien du merlon de terre situé sur la déviation provisoire de la RD6 Ouest ainsi que son prolongement jusqu'au remblai de la RD6.

Les Associations Foncières de Bezannes et de Les Mesneux, après avoir envisagé un temps le maintien de cette structure existante, ont convenu, lors de la réunion du 16 Juillet dernier sur le site, de sa destruction et de la remise en état des sols.

4 - RENTREE SCOLAIRE 2009 :

Madame le Maire, Présidente du Syndicat Scolaire regroupant les communes d'Ecueil, Les Mesneux, Sacy et Villedommange, communique les effectifs des différentes classes à savoir :

- Ecole Maternelle : 56 enfants (13 d'Ecueil, 22 de Les Mesneux, 9 de Sacy et 12 de Villedommange)
- Ecole Elementaire : 94 enfants.
 - C.P à Sacy : 19 enfants (4 Ecueil, 8 Les Mesneux, 3 Sacy, 4 Villedommange)
 - CE1 aux Mesneux : 20 enfants (4 Ecueil, 9 Les Mesneux, 2 Sacy, 5 Villedommange)
 - CE2 à Ecueil : 16 enfants (1 Ecueil, 6 Les Mesneux, 5 Sacy, 4 Villedommange)
 - CM1 Villedommange : 20 enfants (1 Ecueil, 9 Les Mesneux, 3 Sacy, 7 Villedommange)
 - CM2 aux Mesneux : 19 enfants (3 Ecueil, 9 Les Mesneux, 7 Villedommange)

5 - QUESTIONS DIVERSES :

- Le P.L.U approuvé par les services de la légalité sera prochainement diffusé à toutes les personnes associées à la révision.
- Une collecte du sang aura de nouveau lieu sur la place le Mercredi 14 Octobre 2009 de 16 h à 19 h 30.
- Mme le Maire fait part d'un courrier de M. Gérard FLORENTIN, adhérent à la Section Tennis de Table de l'A.S.C, suggérant à la Commune de procéder à des travaux d'agrandissement de la salle de tennis de table à la Croisette, ceci afin d'avoir les dimensions réglementaires lors des compétitions. Ce projet sera étudié par la commission voiries et bâtiments.
- Un bulletin d'informations municipales paraîtra avant la fin du mois de Septembre.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 05 OCTOBRE 2009 A 20 H 30.

Palmarès des maisons fleuries.

Madame le Maire et son équipe,

Les membres de la commission pour l'embellissement et le fleurissement de Les Mesneux,

Sont heureux de porter à votre connaissance, **le Palmarès Cantonal Concours Villes et Villages fleuris 2009.**

Dans la catégorie des villages de 301 à 1000 habitants, **notre Commune obtient la 3^e place.**

Grâce au budget attribué par la Mairie, aux efforts déployés par les membres bénévoles de la Commission de fleurissement et les employés communaux, notre position est meilleure que l'an dernier.

Nous approchons tranquillement la possibilité d'obtenir **une fleur.**

Il faut donc poursuivre l'effort entrepris dans les plantations en annuelles, mais aussi dans la mise en place de plantes vivaces et de grands végétaux.

Nous adressons nos très vives et très sincères félicitations aux lauréats 2009, et un grand bravo à tous les habitants qui certes ne figurent pas au palmarès mais qui proposent des maisons et jardins très joliment dessinés et très joliment fleuris, qui contribuent à embellir notre village.

Roger GLAB

RESULTATS des VILLES et VILLAGES :

2^e Catégorie (301 à 1000 habitants).

1^{er}, Pargny Lès Reims — 2^e, Faverolles et Coemy — **3^e, LES MESNEUX** — 4^e, Ville En Tardennois.

RESULTATS des MAISONS et JARDINS:

Maison avec grand jardin : 6^e ex aequo sur 6, **Mme Renée VEISSE** — 4, rue des Tuilots.

Maison avec petit jardin : 2^e ex aequo sur 10, **M. Jean BRELOT** — 1, rue du Hordon.

Maison avec décors sur la voie publique : 5^e ex aequo sur 9, **M. Claude ROYER** — 11, rue des Bavolets.

Exploitation viticole : 4^e sur 7, **M et Mme Thierry GRIFFON** — Chemin des Tuilots

Hameau ou quartier : 3^e sur 4, Quartiers « Sous les Vignes » **LES MESNEUX.**

Maison avec parc visible de la rue : 1^{er} sur 3, **M. Jacky TROUSSET GUILLEMART** — 2, rue de Sacy.



massif principal de

La
la rue du Hordon

Rentrée scolaire.

Première rentrée scolaire pour les 150 enfants du Syndicat Scolaire des 4 Vents qui regroupe les communes d'Ecueil, des Mesneux, de Sacy et de Villedommange.

Dans sa compétence péri scolaire, le Syndicat assure le service de restauration le midi aux Mesneux pour 71 élèves (24 pour notre village), ainsi qu'un service de garderie le matin de 7h35 à 8h20 (environ 15 enfants) et le soir de 16h30 à 18h30 (environ 25 enfants).

Depuis la rentrée scolaire 2008/2009, le Syndicat a pris la compétence « accueil des enfants de 2 à 3 ans » dans la cadre de la création d'un jardin d'enfants agréé par le Conseil Général.

Les tarifs votés par le Conseil Syndical pour l'année scolaire 2009/2010 sont les suivants :

- **repas** : 4,70 € y compris le pain et l'eau minérale.
- **garderie** : forfait mensuel de 17 € pour le matin et/ou le soir.
- **jardin d'enfants** : 10 € par demi journée.

Anny DESSOY

Présidente du Syndicat Scolaire.



ASC-Tennis.

La section Tennis de l'A.S.C. a la chance de bénéficier, depuis la rentrée de septembre 2003, des services d'un professeur diplômé.

Les leçons concernent aussi bien les débutants que les joueurs déjà initiés désirant se perfectionner.

Elles s'adressent de préférence aux adultes, car elles ont lieu le mercredi entre 20h30 et 22h au gymnase de Gueux.

De septembre à juin, hors vacances scolaires, l'animateur peut assurer une bonne trentaine de cours, ce qui correspond à un tarif défiant toute concurrence : environ 3 € de l'heure !

Afin de pouvoir poursuivre cette activité, l'A.S.C. recherche des joueurs intéressés par ces cours.

Si c'est votre cas, merci de me contacter au 03.26.36.35.07 le plus rapidement possible, car le nombre de places est évidemment limité.

Guy Leclerc

Grippe A : plan pandémique du Territoire 9.

Dans le cadre du plan "pandémie grippale", la préfecture a désigné la commune de Gueux comme Centre de coordination sanitaire et sociale, pour le territoire 9, qui regroupe 74 communes, appartenant à 8 Communautés de communes, dont celle de Champagne Vesle. Sur décision préfectorale, et lorsque le niveau 6 aura été atteint, pourront être actionnés, simultanément ou par échelon :

- le Centre de Coordination sanitaire et sociale, dont le siège est prévu à la mairie de Gueux.
- le Centre de Consultations Avancées, prévu dans les locaux de la Communauté de Communes.
- le Centre de Vaccination, prévu à la Maison des Sports, entre le gymnase du collège et le terrain de football de Gueux.

Un Centre d'Hébergement Intermédiaire doit également être prévu, et le lycée agricole de Thillois, avec sa capacité d'accueil de 140 places, est retenu.

Tous ces lieux ont été désignés par la DRASS, et seront réquisitionnés par les Autorités préfectorales dès l'activation du plan. **Les règles d'hygiène simples sont connues, le principal est de les appliquer afin de limiter les risques de contagion.**

Commission locale pour l'embellissement et le fleurissement.

Recherchons désespérément...des bénévoles motivés..!

Au vu du palmarès des maisons fleuries (publié par ailleurs dans le bulletin communal), et du satisfecit dispensé par la municipalité, il y aurait matière à satisfaction pour les membres de la Commission Locale d'Embellissement et de Fleurissement (C.L.E.F.) qui, depuis plus d'un an, ne ménagent pas leurs efforts pour rendre notre village plus attrayant et améliorer ainsi notre cadre de vie.

Secrètement, nous espérons aussi que notre engouement serait récompensé par l'obtention d'une première fleur dont se serait enorgueillie notre commune...

Las, ce ne sera pas encore pour cette année mais, semble-t-il, tous les espoirs nous sont permis si nous persévérons dans la diversité du fleurissement et, surtout, dans l'originalité conceptuelle de nos massifs

Notre programme initial, prévu sur trois ans, nous permettra très probablement d'atteindre notre objectif **mais notre seule bonne volonté ne suffit pas..!**

En effet, sur les quelque vingt-cinq personnes qui se sont montrées intéressées par la création d'un Comité de Fleurissement, peu d'entre-elles sont à même de prêter main forte lorsqu'il s'agit de procéder aux travaux de préparation des sols, des semis, des plantations, et, bien sûr, de leur entretien.

L'engagement au sein d'une association est certes une démarche volontaire, basée sur la disponibilité et le bénévolat...! **C'est déjà très bien, mais cela ne suffit pas...!**

Il nous faut absolument des bras sur lesquels compter pour assurer l'entretien des massifs et autres jardinières fleuries disposées, peu ou prou, dans chaque quartier du village.

Actuellement, le nombre de bénévoles « **actifs** », est insuffisant pour mener à bien cette mission et notre potentiel humain est trop faible pour assurer une rotation ou une alternance dans l'exécution des travaux de fleurissement et d'entretien.

C'est pourquoi nous lançons, à travers ce bulletin, un appel pressant, voire désespéré, pour que se manifestent quelques bonnes volontés, relativement disponibles, pour rejoindre nos rangs et nous aider à remplir la mission d'embellissement de notre commune que nous nous sommes assignée, voici plus d'un an et demi maintenant.

A défaut d'une main d'œuvre renforcée, nous ne pourrions tenir nos engagements et la lassitude des uns risque d'altérer fortement l'enthousiasme des autres.

Il règne, au sein de notre groupe de bénévoles, un réel esprit d'équipe et de franche camaraderie mais il ne faudrait pas que cette délicate harmonie s'étiolle au fil des semaines ou des mois à venir, à l'instar de fleurs saisonnières qui, inexorablement, le moment venu, se mettent à faner en dépit de toute l'attention qui leur est portée...

Pour leur rendre vigueur ou les prolonger quelque temps, il leur faut un peu d'amendement...

Pour nous aussi, bénévoles de la CLEF, pour nous sustenter, quelques bras supplémentaires seraient le meilleur des engrais...!

Puissiez-vous entendre notre appel...et nous rejoindre..!

Pour cela, veuillez prendre attache avec M. Roger **GLAB** : 15, rue des Moyères **(03.26.36.08.20)** ou Francis **DUPRIEZ**, 14, rue du Hordon **(03.26.36.23.22)**.

P.S : Au mois d'octobre, aura lieu notre assemblée générale à laquelle vous êtes toutes et tous invités à assister. A cette occasion, il sera procédé au renouvellement du bureau.

Votre présence nous confortera dans notre action.

F.Dpz



Autoroute A 4, Contournement Sud de Reims.

Les travaux de terrassements avancent rapidement sur notre secteur et le 16 juillet nous avons une réunion sur le site dont l'objet était la remise en état de la déviation provisoire de la RD 6 Ouest (vers Bezannes).

Lors d'une réunion publique le 27 avril à la salle polyvalente des Mesneux avec les représentants de la SANEF, nous avons souhaité le maintien du merlon de terre situé sur la déviation provisoire ainsi que son prolongement jusqu'au remblai de la RD6.

Ce merlon est situé sur un chemin de l'Association foncière et les Associations Foncières de Bezannes et de Les Mesneux, après avoir envisagé un temps le maintien de cette structure existante, ont convenu, lors de cette réunion, de sa destruction, de la remise en état des sols et de la stricte réalisation des voies latérales prévues dans leur projet de remembrement.

La SANEF dans son compte rendu fait état des décisions suivantes :

La SANEF réimplantera les limites des parcelles cadastrales et du chemin de l'AFR.

La SANEF procédera au démontage de la partie occupation temporaire de la déviation provisoire de la RD6 et à la remise en état agricole des sols.

Sous réserve de l'accord RFF/SNCF, le merlon serait déplacé en limite de l'emprise AFR et de celle de RFF, mais la taille du merlon est susceptible d'être réduite. Ce merlon serait prolongé jusqu'à la RD6, sous réserve de préserver les conditions d'accès au portail RFF.

Le site de dépôt de betteraves sera nivelé et compacté par SANEF.

Les événements récents dans la commune.



Le barbecue républicain.

Discours et dépôt de gerbe au monument aux morts, puis apéritif partagé dans la salle des fêtes, et ensuite... quelle bonne idée de rassembler les mesneusiens autour d'un « barbecue républicain ».

La marche de Jacky.

La 7ème marche de Jacky a rassemblé environ 160 personnes. La meilleure façon de marcher, c'est de mettre un pied devant l'autre et de recommencer. Alors on découvre des « petits coins à mûres » des paysages paisibles et verdoyants, on discute avec les marcheurs. Orientation facile grâce au balisage parfait, boissons distribuées aux points de rencontre, protection et sécurité grâce aux pompiers qui veillent, c'est parfait ! Un vrai bonheur, une matinée sous le soleil, on reprend l'année d'un bon pas.



La Mairie

Place de la Mairie

TELEPHONE :
03 26 36 55 98

TELECOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :
Lundi - jeudi : 14 - 18h30
Mardi - mercredi : 14 - 17h30

Nous sommes sur le web
<http://www.lesmesneux.fr>

Citadelle d'Elodie

C'est génial, formidable !
Quelle belle surprise de découvrir, en ce début d'été sur l'aire de jeux de notre parc de loisirs, un portique composé de 2 balançoires et d'un toboggan.

Tout ceci fait le bonheur des enfants et petits-enfants. Accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ceux-ci prennent le temps de bavarder et d'apprécier cet endroit bien entretenu et respecté de tous.

Merci pour cette initiative.

Une Mamie.



Evénements à venir.

Théâtre à ORMES-Grange : Samedi 26 septembre 2009 à 20h30.

« Tonton Fernand et la lutte des classes », avec Claude Duneton.

Information/location : La Comète-scène nationale de Châlons-en-Champagne, tél **03.26.69.50.99**; Une billetterie est ouverte 30 mn avant le début de la représentation. Tarif unique : 7 euros, gratuit pour les - de 16 ans.

Le Comité des Fêtes des Mesneux présente : Le Petit Théâtre de Mireille dans **une comédie de Fulbert Janin : C'est malin !...** avec Christian Seys.

Représentation : **Samedi 3 octobre 2009 à 20h30, salle polyvalente.**

Renseignements : **06 45 08 91 79**, tarif 5 €.

La collecte de sang sur la place du village aura le lieu le mercredi 14 octobre 2009 de 16 h à 19 h 30.

Le Chef Propose, Restaurant d'un soir : « Edition n°1 » à Les Mesneux (Salle polyvalente) le **Samedi 17 octobre 2009 à 20h.**

Le repas sera suivi d'une soirée dansante ambiance Années 80.
(55 € boissons et animation comprises)

Uniquement sur réservation **avant le 30 septembre** au **03 26 86 21 54.**

Etat civil.

Décès :

Monsieur Pierre DONDELINGER, le 29 juillet 2009 à Villers Allerand.

Mariages :

Le 4 juillet : Alice BAUDOU et Jean-Pierre DUMONT

Le 18 juillet : Delphine VALLIET et Cyril SAUVAGE
Angélique CAMIAT et Julien GOUVERNAIRE

Le 24 juillet : Peggy WATELET et Pascal HUBERT

Le 19 septembre : Magali GEORGET et Damien BEREAX